Contact



MARCHO Céline

Service Jeunesse - Mairie de LE QUESNOY danse@lequesnoy.fr 03.27.57.55.57



SERVICE JEUNESSE

Dossier d'inscription cours de danse





Informations

Ecole de Danse



INSCRIPTION

Comment s'inscrire?

- En Mairie, en déposant le dossier <u>complet</u> au service Jeunesse .
- Par Mail, en renvoyant le dossier complet à danse@lequesnoy.fr

Le dossier se compose de :

- Une fiche de renseignements administratifs et sanitaires (indispensable pour une première inscription)
- Une attestation de responsabilité civile
- Un certificat médical de moins de 3 mois ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d'une licence sportive

Les documents sont en téléchargement sur le site de la ville - Rubrique Sport- Danse -

NB: Les familles ayant déja un accès au Portail famille peuvent réserver en ligne directement

LE REGLEMENT

La ville de Le Quesnoy vous propose différents modes de paiement pour les factures intitulées « avis de somme à payer » (ASP):

- Par Chèque ,à l'ordre du Trésor Public mentionnant les références de votre dossier, et l'adresse du Centre d'Encaissement. Cet envoi devra obligatoirement être affranchi.
- -Vous pouvez aussi vous rendre directement au guichet du Trésor Public situé au 32 Place Leclerc à Le Quesnoy muni du titre pour effectuer votre paiement par chèque, espèces ou carte bancaire.
- -Vous avez désormais la possibilité de payer les factures périscolaires par carte bleue en ligne sur le site

payfip.gouv

Comment faire?

Le Trésor Public vous envoie par **voie postale** une facture avec le montant à payer. Vous y trouverez les références à renseigner pour le réglement sur **payfip.gouv.fr**

Un tutoriel d'aide au paiement est disponible en ligne sur le site de la vile rubrique education -paiements-

<u>NB</u>: Vous ne pouvez pas payer en ligne via le Portail Famille seul le site payfip.gouv vous permettra de régler vos factures Le portail famille est un service mis en place par la Ville de Le Quesnoy pour simplifier vos démarches et vous permettre une information complète et actualisée.

C'est un outil à destination des familles pour l'inscription , l'aide à la réservation et la consultation des factures.

Comment vous connecter?

Pour une première connexion vous devez impérativement faire une demande d'identifiant à l'adresse : <u>danse@lequesnoy.fr</u>

Un tutoriel d'aide à la connexion est disponible sur le site de la ville rubrique éducation- portail famille-

Comment réserver en ligne?

- Choisir l'atelier DANSE
- Avec le menu déroulant, choisir la danse (classique, jazz...)
- Enfin, selectionner l'atelier (éveil, jazz 8/10 ans...)

<u>NB</u>: Si vous n'avez pas d'accès au portail famille, vous pouvez réserver par téléphone au 03.27.47.55.57 ou en déposant le format papier au service jeunesse (ou à l'accueil de la mairie).



HORAIRES

Les horaires sont actualisés chaque année. Ils sont disponibles sur le flyers d'information :

- Il est téléchargeable en ligne et affiché au Club http://www.lequesnoy.fr/sport/le-club-leo-lagrange/



MARCHO Céline

Service Jeunesse - Mairie de LE QUESNOY danse@lequesnoy.fr 03.27.57.55.57

Calendrier scolaire 2022-2023

www.vacances-scolaires-education.fr

Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amien
Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nic
Orléans-Tours, Reims, Rennes, Roue
Strasbourg

zone c cadémies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023
JEU 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MER 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1
VEN 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	JEU 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2
SAM 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	VEN 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3
DIM 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	SAM 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4
LUN 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	DIM 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5
MAR 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6	LUN 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6
MER 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	MAR 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7
JEU 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MER 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8
VEN 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9	JEU 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9
SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10
DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11
LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	DIM 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12
MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13
MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14
JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MER 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15
VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16
SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17
DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18
LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	DIM 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19
MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20
MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21
JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MER 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22
VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23
SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24
DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25
LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	DIM 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26
MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27
MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28
JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29		MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29
VEN 30	DIM 30	MER. 30	VEN 30	LUN 30		JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30
	LUN 31		SAM 31	MAR 31		VEN 31		MER 31		LUN 31	JEU 31

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congé le vendredi soir après la classe.



GALA DE DANSE: 9-10-11 Juin 2023



L'inscription <u>est annuelle</u>: de Septembre 2022 à juin 2023

Tarifs à l'année :

- 160 € pour les cours d'une heure (32€ par facture)
- 210 € pour les cours d'une heure trente (42€ par facture)

NB: L'envoi des factures par voie postale aura lieu en : Octobre, Décembre, Février, Avril, Juin



COURS DE DANSE LE QUESNOY

DOSSIER D INSCRITPION 2022/2023



L'enfant

Nom Prénom	
Date de Naissance Ecole	Classe
La famille	
Nom :	Personnes Autorisées à reprendre mon enfant:
Prénom:	Nom et prénom:
Adresse Postale :	Lien de parenté :
	Numéro de Téléphonne :
	Nom et prénom:
N° de PORTABLE:	Lien de parenté :
	Numéro de Téléphonne :
N° de FIXE :	

Cours de Danse

Mme Sanna Bénédicte

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s) X				
Mardi				
Initiation Classique 6/8 ans	17h15 - 18h15			
Classique 9/10 ans	18h15 - 19h15			
Classique 11/13 ans	19h15 - 20h15			
M	lercredi			
Classique Eveil maternel 4/5 ans	9h30 - 10h30			
Initiation 1 - 6 ans	10h30 - 11h30			
Initiation 2 - 7/8 ans	11h30 - 12h30			
Classique 9/10 ans	13h30 - 14h30			
Classique 11/12 ans	14h30 - 15h30			
Polonais petit dès 7 ans	15h30 - 16h30			
Classique 13/14 ans	16h30 - 17h30			
Classsique 15/16 ans	17h30 - 19h00			
Classique adultes débutants	19h00 - 20h00			
Samedi				
Polonais grand	12h30 - 13h30			
Classique adulte	13h30 - 15h			
Jeune Adulte	15h00-16h30			
Classique ados à partir de				
17 ans	16h30-18h			
Préparation concours	18h-19h			

Mme Olivier Sandrine

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s)				
Mercredi				
17h45-18h45				
18h45-19h45				
19h45-20h45				
20h45-22h15				
	17h45-18h45 18h45-19h45 19h45-20h45			

Mme Abraham Marie

Mercredi			
Jazz Eveil maternel 4/5ans	10h30- 11h30		
Jazz Initiation 6-7 ans	11h30-12h30		
Jazz 10-14 ans	13h30-14h30		
HiP Hop 10-14 ans	14h30-15h30		
Contemporain 12-16 ans	15h30-17h00		
Contemporain 16 et plus	17h30-19h00		
Hip Hop 15 an et plus	19h00-20h00		

Autorisation	de d	roit à	l'image
---------------------	------	--------	---------



	J'autorise	Je n'autorise pas
ı		_

Les prises de photos/vidéos à des fins représentatives (internet, presse,bulletin municipal...)



Renseignements Sanitaires

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX - Antécédents médicaux et chirurgicaux :	
- L'enfant a-t-il des allergies? OUI NON	
Précisez la cause et la conduite à tenir:	
Recommandations utiles des parents (lunettes,lentilles)	
- J'autorise le personnel communal à l'application de soin (glace,pansements) en cas d'accident mineur sur mon enfant : OUI NON En cas d'urgence, les parents sont informés dans les plus brefs délais, si un problème subsiste à rentrer en contact avec vous, quelles sont les personnes à prévenir en cas d'urgence (par ordre de priorité):	
Numéro de téléphone :	
- J'approuve toutes données du dossier d'inscription et autorise les membres du personnel communal à	
prendre toutes les mesures jugées utiles à l'état de santé de l'enfant en cas d'accident mineur ou majeur et	

Documents à fournir

- Attestation de responsabilité civile
- Un certificat médical datant <u>de moins de 3 mois</u> autorisant la pratique de la danse

Je soussigné(e).....m'engage à :

- Respecter et à prendre connaissance du règlement intérieur
- M'assurer que l'intervenant est présent avant de déposer mon enfant





COURS DE DANSE - LE QUESNOY-Règlement Intérieur

Préambule

Les cours de Danse organisés par la ville de Le Quesnoy, ont pour but de répondre aux besoins des familles, en leur apportant une activité extrascolaire de qualité. Ils constituent un moment privilégié, dans la continuité du parcours éducatif de l'enfant. Le but du présent règlement est de fixer les points qui ont trait à l'administration interne de cette activité. Les cours de Danse est un service public ouvert à tous ceux qui <u>acceptent le présent règlement.</u>

Heure et Fonctionnement

Les cours de Danse se déroulent au Centre Lowendal (Rue Juhel), entrée Louis Aragon le Mardi, Mercredi, et Samedi de Septembre à Juin. Les horaires peuvent varier à chaque rentrée.

Les enfants sont déposés aux heures de cours correspondantes et l'adulte responsable doit s'assurer que les cours ont bien lieu.

La Mairie de Le Quesnoy n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours, ni à l'extérieur de l'école à quelque moment que ce soit. Les enfants ne doivent pas quitter l'école sans qu'un adulte responsable soit venu les chercher.

Inscription

Le dossier d'inscription est à déposer en Mairie au service Jeunesse. Il est distribué à tous les danseurs avant la fin de l'année. Le reste de l'année il est disponible :

- Sous format papier en Mairie ou au service Jeunesse
- En téléchargement sur le site de la ville : <u>www.lequesnoy.fr</u> rubrique sport/Léo Lagrange/
- Sous format papier directement au Club (Casier de communication avec les parents, prévu à cet effet)

Pour procéder à l'inscription vous pouvez déposer votre dossier :

- Lors des permanences au Club lors de la rentrée de Septembre
- Au service Jeunesse sous format papier
- Par mail à l'adresse du service : <u>danse@lequesnoy.fr</u>
- Dans le casier de communication avec les parents disponibles à l'entrée du Club.

Documents à fournir pour l'inscription :

- Une attestation de responsabilité civile

- Un certificat médical datant de moins de 3 mois autorisant la pratique de la danse ou un imprimé CERFA pour le renouvellement d'une licence sportive.

Le dossier d'inscription doit obligatoirement être rempli par le responsable légal et non par un mineur.

En cas d'annulation de l'inscription (arrêt, déménagement...) la famille doit impérativement prévenir le Service Jeunesse par écrit : mail, courrier, téléphone ...

Tarif et Facturation :

Les cours de Danse sont facturés 160 € par an pour les cours d'une heure et 210€ par an pour les cours d'une heure trente.

La facturation des cours de Danse est effectuée bi mensuellement à terme échu. La facture sera éditée fin Octobre, fin Décembre, fin février, fin avril, fin juin.

De ce fait, les familles recevront un courrier du Trésor Public directement à leur domicile avec le montant des sommes à payer.

Pour le paiement les familles pourront régler leur facture :

- Par chèque en adressant un chèque libellé à l'ordre du **Trésor Public** par courrier et du talon de paiement (mentionnant vos références indispensables au traitement de votre dossier), et l'adresse du Centre d'Encaissement. Cet envoi devra obligatoirement être affranchi.
- Au guichet du Trésor Public situé 32 Place Leclerc muni du titre pour effectuer votre paiement par chèque.
- Par carte bancaire (télépaiement) sur internet sur le site payfip.gouv.fr

La Mairie de Le Quesnoy peut rembourser ou ne pas facturer un cours de Danse <u>sur</u> <u>présentation d'un justificatif médical</u>

Lors de chaque rentrée, il est accordé <u>une séance d'essai</u> pour une discipline afin de découvrir et voir si l'enfant se plait dans l'activité. Il est conseillé de laisser les coordonnées téléphoniques au professeur pour cette séance découverte.

Au-delà de cette séance d'essai, il est demandé aux familles de remplir impérativement un dossier d'inscription afin de régulariser l'inscription. La facturation sera déclenchée à partir d'une séance dans le mois.

Discipline et règle d'usage

Il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'avoir un comportement correct afin de ne pas gêner les cours durant leur passage dans les locaux.

L'accès aux vestiaires, et aux studios de danse est exclusivement réservé aux élèves (à l'exception des parents des plus petits) et des professeurs.

Les comportements agressifs et les attitudes irrespectueuses ne pourront être tolérés. Tout comme les propos diffamatoires ou injurieux envers les professionnels ou l'un de ses représentants, ne seront pas non plus tolérés.

Consigne durant les cours de Danse

L'utilisation du téléphone portable est interdit durant les cours.

Tenue

Les enfants se présenteront coiffés en chignon pour le classique et cheveux attachés pour les autres disciplines.

Pour le classique, un justaucorps de la couleur de votre choix, un collant de danse et des demi-pointes.

Pour le jazz et contemporain, un justaucorps de la couleur de votre choix, une brassière ou un short / leggins et pedilles.

Pour le jazz funk, une paire de basket PROPRE.

Pour le folklore polonais, une jupe et des chaussures noires.

Le port de bijoux, de montre est interdit pendant le cours.

Droit à l'image

Les professeurs se réservent le droit d'utiliser l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicités sur tout support que ce soit concernant l'image de l'école si l'autorisation a été donnée sur la fiche d'inscription.

Absence et Présence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail. Tout élève absent est tenu de prévenir son professeur, et le service Jeunesse en cas d'absence prolongée.

En cas d'absence ponctuelle, les cours seront facturés à la famille.

Si l'absence est de longue durée, un justificatif médical devra être fourni au Service Jeunesse afin de suspendre la facturation le temps de la convalescence.

En cas d'absence de l'un des professeurs, un mail vous sera envoyé pour vous prévenir. C'est la raison pour laquelle il faut être le plus précis possible lors de l'inscription et <u>prévenir le Service Jeunesse en cas de changement d'adresse mail, de portable ou d'adresse de facturation.</u>

Un affichage sera réalisé dans les locaux afin d'informer les familles.

Les cours de Danse seront facturés, mais rattrapés ultérieurement, sauf en cas d'absence prolongée de l'un des professeurs.

Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit. Le présent règlement est révisable tous les ans.

Contact
Service Jeunesse
Mairie de Le Quesnoy
Rue du Maréchal Joffre
danse@lequesnoy.fr
03.27.47.55.57